

ARRETE n° 23-233

Portant nomination des co-responsables du programme SN

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

Article 1 :

Mesdames Farah CHEHADE et Samiha AYED, Enseignantes Chercheuses, sont nommées co-responsables du programme Systèmes Numériques (SN) à compter du 1^{er} juin 2023, pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 mai 2025.

Article 2 :

Cette fonction relève des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 31 mai 2023

Le délégant,



Pr Christophe Collet
Directeur de l'UTT



Original Service des affaires juridiques
Copies Intéressées
 Direction des ressources humaines
 Agence comptable
Diffusion générale : www.utt.fr